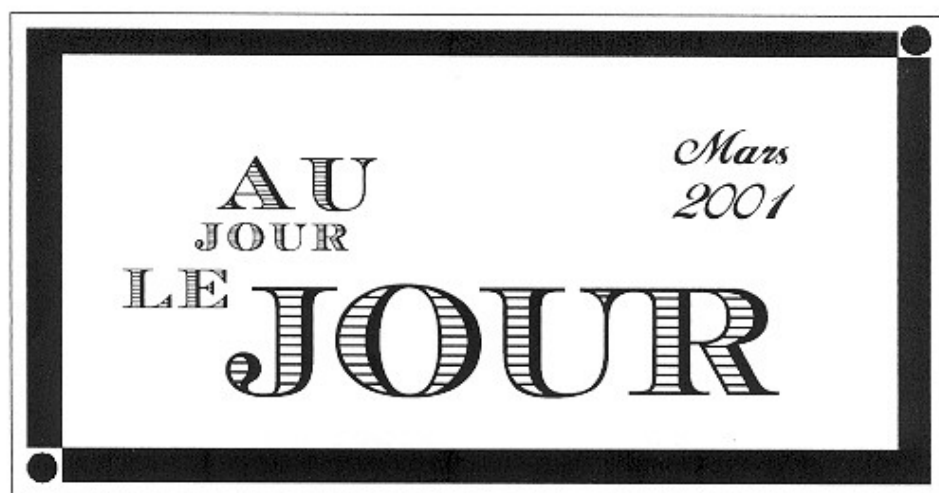




Dans ce numéro:

- ~ La Prairie dans la correspondance
de Robert Nelson ~
- ~ 15 février 1839 : le film ~
- ~ Des Canadiens-Français
chez les Miamis ~
- ~ Les cédéroms en histoire: de bons
outils de travail ~

CONFÉRENCE

Le 21 mars à 20h00 au local de la Société
Conférencier: **Charles Beaudry**, ethnologue
Sujet: **Les richesses historiques et
archéologiques de Blanc Sablon**



La Prairie dans la correspondance de Robert Nelson

Puisque le nouveau premier ministre du Québec a remis l'idée d'indépendance à l'ordre du jour, j'ai pensé qu'il serait bon de se pencher sur les écrits d'un des chefs patriotes de 1838: Robert Nelson, le frère du héros de Saint-Denis. Contrairement à Wolfred Nelson, Robert n'a pas participé aux combats de 1837. Il fut quand même arrêté pour sédition le 24 novembre 1837 et relâché le lendemain. Nelson en profite alors pour se réfugier aux États-Unis avec sa famille où il participe à la fondation de la société secrète des Frères Chasseurs au mois de février 1838. Avec d'autres patriotes, il prépare une invasion du Bas-Canada. Comme préliminaire à cette invasion, Nelson avec quelques centaines de patriotes traverse la frontière américaine pour se rendre à Caldwell's Manor près de Noyan où il proclame l'indépendance du Bas-Canada à la fin du mois de février.

Contrairement à 1837 où les militaires anglais avaient pris l'initiative des combats, Nelson et les Frères Chasseurs veulent pour 1838 une action concertée des patriotes de la région de Montréal, incluant celle du Richelieu. Malgré une meilleure préparation que l'année précédente, la tentative d'invasion se soldera par un échec à cause du manque d'argent et d'armement. De plus, les secours espérés tant de la part des Américains que des Français ne sont pas venus. Robert Nelson gardera un mauvais souvenir de cette époque. Il en voudra notamment à Louis-Joseph Papineau qui n'approuvait pas l'action militaire. De plus, la volonté d'abolir le régime seigneurial et les idées républicaines telles qu'énoncées dans la déclaration d'indépendance seront un sujet de désaccord entre Papineau et Nelson.

La Rive-Sud, de Longueuil jusqu'à Beauharnois, fut témoin de nombreux faits d'armes à l'automne de 1838. La Prairie est citée à quelques occasions dans la correspondance de Robert Nelson.

Dans sa recherche désespérée de financement, Nelson croit avoir trouvé un «bon filon» à La Prairie. Dans une lettre écrite à Plattsburg le 31 janvier 1838, il dit:

«[...] Des informations qu'on nous a envoyées affirment qu'il y a 16 000 \$ à la Fabrique de la Prairie, somme dont Lartigue a déjà tenté un jour de s'emparer sans succès. Les marguilliers, etc., désirent nous donner cette somme.

Les Canadiens sont tellement excités, qu'ils combattraient au couteau si seulement ils avaient un chef.» (Allusion à Papineau qui refuse l'action militaire).

Comme on peut le constater, il y avait à La Prairie des partisans de l'action armée. Profitant de l'absence d'une bonne partie des troupes anglaises parties pour contenir le soulèvement dans le Haut-Canada, Nelson en profite pour entrer au Bas-Canada à la fin de février 1838. Dans une lettre écrite quelques jours auparavant, il discute de stratégie.

«(...) Nos forces sont abondantes pour notre dessein et s'il vous est possible de coopérer, notre succès sera aisément atteint. Je vous aviserai de vous mettre en route avec toute la promptitude possible pour les Trois-Rivières; si vous aviez assez d'hommes, nous pourrions vous y joindre par de rapides mouvements, après nous être assurés de Montréal. Si vos forces sont insuffisantes pour la première route, dirigez-vous alors sur Saint-Hyacinthe et de là sur Sorel, où vous pouvez

prendre vos quartiers, jusqu'à ce que vous vous receviez des instructions. Si vos forces sont encore moindres qu'on ne le suppose, portez-vous avec tout ce que vous pourrez rassembler à la Baie Missisquoi, à Saint-Jean et à la Prairie; et recueillez tout ce que vous pourrez d'armes à feu.»

Le vaste plan de conquête de Montréal, de Trois-Rivières puis finalement de Québec ne marchera pas, faute de ressources. À part la déclaration d'indépendance, l'hiver de 1838 n'est pas favorable à Nelson. Il faudra attendre l'automne pour les actions d'envergure.

Après sa défaite du 9 novembre 1838 à Odeltown, Robert Nelson se réfugie aux États-Unis. Par la suite, on retrouvera dans sa correspondance des commentaires sur les événements qui se sont produits lors du fatidique automne. Le nom de La Prairie est à nouveau cité. Dans une longue lettre de la fin novembre, il parle de l'échec des patriotes qui voulaient «s'emparer des bateaux à vapeur entre Montréal et La Prairie, afin d'empêcher l'envoi de secours dans la vallée du Richelieu, (...)»

Dans un article écrit pour la Gazette de Mackenzie (le chef des insurgés du Haut-Canada), Nelson témoigne de la répression qui suit le soulèvement et dénonce les nombreux actes de pillages, de meurtres, de vols et de viols commis par les vainqueurs et les partisans des forces royalistes. Plusieurs personnes en profitent aussi pour régler de vieux comptes, les circonstances exceptionnelles donnant souvent l'immunité aux amis du pouvoir colonial.

«Un certain M. McDonald, autrefois domicilié à la Prairie, avait une dent contre son voisin, M. Laplante, un petit commerçant. La Plante était un Canadien (signifiant à cette époque un francophone), très probablement un radical, donc sans aucun doute un homme mauvais. Comme il devenait de plus en plus ennuyeux d'envoyer continuellement ceux dont nous voulons nous débarrasser en prison, la façon la plus simple et la plus rapide de se débarrasser de M. Laplante était de le tuer d'un coup de fusil. Par conséquent, McDonald et quelques jeunes compagnons ont tracé une marque à la craie sur la dernière planche de la porte du jardin de Laplante et se plaçant de l'autre côté de la rue, ont tiré sur la porte. Comme il fallait s'y attendre, La Plante est allé dans son jardin pour savoir pourquoi on avait tiré. Pendant qu'il s'approchait de la porte, il avait été criblé de balles et en est mort.»

Les coupables seront disculpés, le coroner concluant à un accident car M. Laplante s'était «mis à porté de quelques fusils que des personnes essayaient alors en tirant sur une marque depuis l'autre côté de la rue !» Le coroner n'a pas trouvé curieux qu'on tire en plein milieu d'un village populeux en direction d'une propriété privée !

Même si La Prairie n'a pas été le théâtre d'affrontements comme à Odeltown ou Napierville, on peut dire que plusieurs personnes d'ici ont été les acteurs ou les victimes des tristes événements de 1838. Quant au docteur Robert Nelson, il terminera ses jours aux États-Unis. Il meurt à New-York le 1er mars 1873 à l'âge de 79 ans.

Charles Beaudry

15 février 1839 : le film

Pierre Falardeau, 15 février 1839

Les événements reliés aux Patriotes se partagent entre deux insurrections : la première, celle de 1837, s'articule autour de changements politiques majeurs réclamés dans les 92 résolutions. Elle fera 500 prisonniers à la nouvelle prison de Montréal (au Pied-du-Courant), dont plusieurs ne sont même pas des patriotes. Pour se gagner la sympathie des francophones Durham videra la prison et exilera aux Bermudes huit chefs qui avaient reconnu leur culpabilité.

La seconde insurrection, celle de 1838, est l'œuvre d'une organisation secrète, les Frères Chasseurs, qui du territoire américain espère traverser la frontière pour renverser le gouvernement anglais et établir la République du Bas-Canada. Cette organisation clandestine recrute ses membres, de gré ou de force dans plusieurs états américains ainsi que dans des villages au sud de Montréal dont La Prairie, Saint-Constant et Beauharnois. Mal organisé et souvent dirigé par des chefs incompetents, le coup d'éclat sera écrasé à la bataille d'Odelltown. Cette fois la répression de Colborne et de ses volontaires armés sera beaucoup plus féroce et les arrestations atteindront plus de 800 personnes.



«Ces prisonniers, en majorité des cultivateurs illettrés, souvent dénoncés par un voisin qui leur en voulait depuis longtemps, venaient des campagnes éloignées; ils arrivaient à Montréal escortés de volontaires ou d'Habits rouges, et devaient passer à travers une cohorte de rapaces et de malfaisants qui leur lançaient de la boue, des grignons et des pierres. [...] Tous ces «traîtres» n'étaient pourtant pas des criminels; une fois enfermés, on les traita cependant comme tels, d'abord sans leur octroyer aucun droit de communication avec l'extérieur, en leur fournissant une pitance quotidienne minimale, composée, pour l'essentiel, d'eau et de pain, celui-ci chichement rogné par des boulangers soucieux d'économie.»¹

Dans une suite de procès expéditifs devant la cour martiale cent prisonniers seront condamnés à mort. Douze monteront sur l'échafaud dont cinq le 15 février 1839.

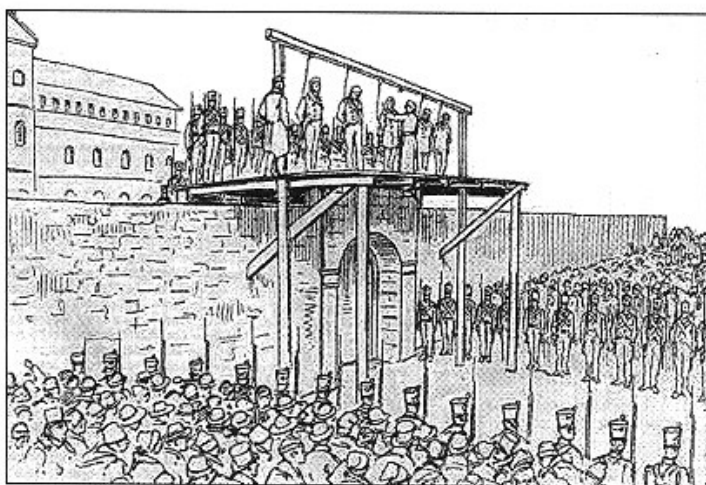
¹ Aubin, Georges. Au Pied-du-Courant. Lettres des prisonniers politiques de 1837-1839. Éditions Agone, Montréal 2000, page 10

Cinquante-huit autres verront leur sentence commuée en exil en Australie alors que la plupart des autres finiront par être relâchés.

Fort bien documenté et fidèle au contexte historique, le film de Pierre Falardeau raconte la dernière nuit des cinq pendus du 15 février 1839. Centré sur le personnage de François-Marie Thomas Chevalier de Lorimier [dont le portrait apparaît au début de ce texte], notaire âgé de 35 ans, marié et père de trois enfants, le scénario accorde une place importante à l'énigmatique Charles Hindenlang, cet officier d'origine suisse, mais né à Paris, qui déteste tout ce qui est anglais.

Toute l'action du film se déroule à l'intérieur des murs de la prison et les images magnifiques illustrent parfaitement les conditions de détention de l'époque : cellules froides, pas de lit pour dormir, promiscuité et solidarité, aide appréciée des religieuses, techniques de communication avec les prisonniers des autres étages, trucs pour passer le temps et oublier un peu sa condition, etc.

Sur un fond de drame permanent Falardeau a su mettre en équilibre les causes politiques des condamnations à mort [la haine de l'Anglais et le désir de liberté] et les profonds déchirements humains qui en résultent. Cela donne lieu à des scènes inoubliables entre de Lorimier (Luc Picard) et son épouse (Sylvie Drapeau). Chacun à leur façon Hindenlang et de Lorimier y crient leurs regrets de devoir quitter ceux qu'ils aiment tout en portant toujours aussi haut leurs convictions politiques.



Mes seules réserves face à ce film se situent au niveau des dialogues : j'avais souvent l'impression que c'est Falardeau lui-même qui exprimait son propre discours politique à travers les prisonniers. De plus je ne suis pas certain que de Lorimier ait pardonné aussi facilement à son délateur.

Enfin il me semble que ces pendaisons étaient publiques afin de donner une leçon à la population : dans le film les pendaisons ont lieu à l'intérieur des murs de la prison sous les regards du fabricant de cercueil et de sa petite fille censée retenir une leçon d'histoire politique [cette scène n'ajoute rien au film].

Dans l'ensemble Falardeau nous propose un moment de cinéma exceptionnel.

À voir absolument!

Gaétan Bourdages

Des Canadiens français parmi les Indiens de la tribu Miami

Au cours de recherche sur mes ancêtres, selon les livres Denissen et Tanguay, j'ai remarqué une certaine confusion concernant les mariages entre la population indienne et les Canadiens français. Lorsqu'une personne d'origine autochtone se mariait selon les rites catholiques, celle-ci était baptisée peu de temps avant le mariage. Le nom donné lors du baptême était enregistré dans les registres officiels de l'église catholique. Ainsi, lorsqu'une personne épousait un(e) autochtone, celle-ci était acceptée au sein de la communauté canadienne française. Cependant, son nom autochtone ne figurait d'aucune façon dans les registres.

Denissen prétend qu'il n'y a pas eu autant de mariages mixtes que plusieurs chercheurs ont prétendu. Selon moi, Denissen fonde ses dires selon Tanguay qui ne rapporte pas le lien entre les enfants nés de parents dont l'un des deux est d'origine indienne. Selon la coutume de la tribu Miami, les enfants nés de mariages mixtes étaient des membres à part entière de la tribu de leur mère peu importe de quelle tribu celle-ci faisait partie.

Parmi un grand nombre de mariages entre blancs et amérindiens, j'ai quelques fois trouvé des registres de baptêmes d'enfants dont la mère est mentionnée sinon comme «sauvagresse». Cette dernière citation indique de façon précise que le mariage avait lieu selon les rites et les usages de la tribu en vogue à l'époque.

Les Miamis ont à une certaine époque revendiqué le territoire de l'état de l'Indiana, une partie des territoires de l'Ohio, du Michigan et de l'Illinois. Le bas Canada est cité dans les recensements des États-Unis du 19^e siècle, comme un lieu de naissance de plusieurs membres des tribus.

Après que les Indiens furent forcés de signer plusieurs traités, par les États-Unis nouvellement formés, la tribu fut dépouillée de ses terres et expulsée en 1846. Ceux-ci furent embarqués dans des péniches, à la pointe du fusil. Ceux qui tentaient de s'échapper étaient tués sur le champs. La tribu fut envoyée sur une réserve dans le territoire du Kansas longeant le Missouri. Aux alentours de 1873, la tribu Miami et d'autres tribus furent de nouveau déportées sur un territoire devenu plus tard l'Oklahoma où sont situés aujourd'hui les quartiers généraux de la tribu Miami.

Parmi les noms de familles des membres des tribus du Kansas et de l'Oklahoma, nous retrouvons les noms suivants : Roubedoux (Robidou), Geboe (Gibeau), Minnie (Mini), Richardville (Drouet de Richerville), Dagenais/Degeny (Dagenette), Lafalya/Lafalier (La Farrier, il n'y a pas de son 'r' dans la langue Miami), Lafontain (La Fountain) et bien d'autres.

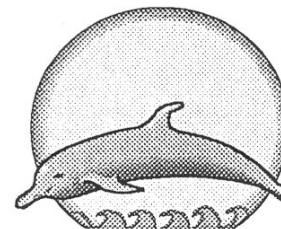
Bien que les noms français chez les Miamis proviennent des registres tribaux, on les retrouve également chez Denissen et Tanguay, ce qui, non seulement confirme les liens entre Canadiens-Français et Miamis, mais fournit des informations complémentaires sur la familles de l'épouse.

Dans ce bref article, je voudrais souligner le mariage de Pierre Roy et Wabankikwa aka «Marguerite», une femme (enfant naturel) de la tribu Miami. Ils se seraient mariés aux alentours de 1703 et eurent cinq enfants. Ce mariage apparaît dans les registres comme un mariage indien aussi valide que s'il avait été célébré dans une église aux yeux de Pierre Roy. L'histoire dit que Pierre Roy né le 3 janvier 1676 (en 1677 selon Jetté), de Pierre et Catherine Ducharme, était établi à Détroit avec Cadillac de la Mothe. On retrouve chez les descendants de Wabankikwa et Pierre Roy plusieurs noms Miamis tels que: Baubin, Lacroix, Bowers, Minnie, Votrain, Geboe et bien d'autres.

Si vous croyez être lié à la nation Miami à travers ses noms de famille, j'aimerais recevoir de vos nouvelles. Je possède un grand nombre de répertoires de documents et d'archives.

Par Sammye (Leonard) Darling, généalogiste reconnue de la tribu Miami
samilu@msn.com

(Traduction par Johanne McLean)



Les cédéroms en histoire : de bons outils de travail

Depuis quelques années la recherche historique a été grandement facilitée par l'apparition du cédérom (CD-ROM). Grâce à cette technologie le chercheur a maintenant accès à des dizaines de milliers de pages d'informations sauvegardées sur ces disques de plastique. Ainsi, pour un coût raisonnable (souvent entre 50\$ et 100\$ par cédérom), il est possible d'acquérir l'équivalent d'une petite bibliothèque.

Il y a plus encore : le CD permet l'impression ainsi que le transfert d'images et de textes vers des logiciels d'édition, ou encore l'envoi de ces données via internet.

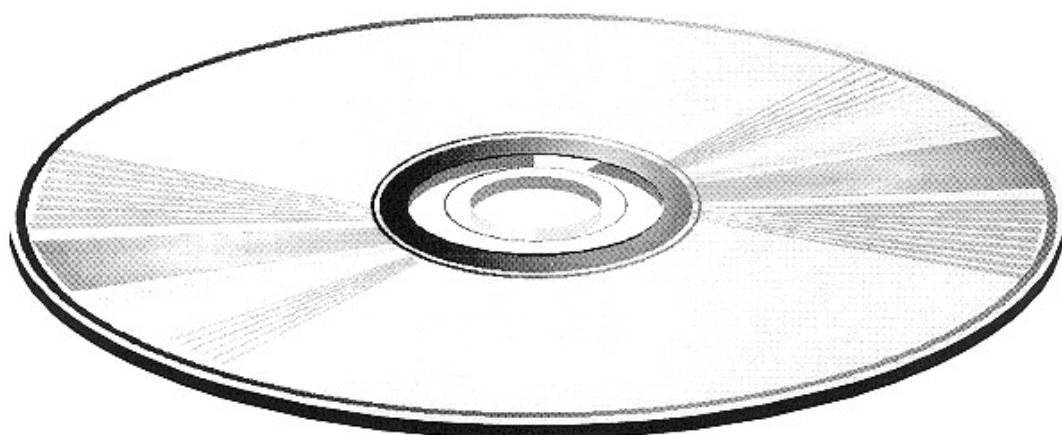
Nous vous présentons ici quelques-uns de ces outils nouveau genre.

Les rapports des Archives nationales du Québec (1920-1975)

Ce cédérom donne accès aux textes qui ont été publiés dans le Rapport de l'archiviste de la Province de Québec (1920-1960) et dans le Rapport des Archives du Québec (1961-1975).

Plus de 20 000 pages, 10 000 références, 53 tomes, index des termes, respect de la pagination des livres et nombreuses cartes et images de l'époque.

Le cédérom permet d'effectuer des recherches dans l'ensemble des 48 volumes du Rapport de l'archiviste de la province de Québec. 142 mégaoctets



Dictionnaire biographique du Canada Volumes I-XIV

Ce cédérom vient d'être distribué gratuitement dans 13 000 bibliothèques publiques à travers le Canada : écoles secondaires, cégeps, universités et bibliothèques municipales. Il regroupe toute l'information des 14 volumes du Dictionnaire biographique du Canada soit 8 000 articles et 700 photographies de personnages illustres de notre histoire.

Bientôt en vente auprès de la population.

217 mégaoctets

Canadisk' 95

Peu connu et peu répandu ce cédérom regroupe près de 2 400 illustrations sur l'histoire du Canada. Difficile d'utilisation parce qu'il ne contient ni index ni outil de recherche, il faut, pour l'utiliser adéquatement, posséder une copie du catalogue de son contenu. Les

images y sont classées selon quatre catégories (culture, événements, personnages, endroits) et six périodes historiques arbitraires: pré 1760, 1760-1814, 1815-1862, 1867-1900, 1901-1938 et de 1939 à aujourd'hui.

442 mégaoctets

Horizon Canada

Il s'agit du recueil intégral du périodique Horizon Canada (déjà paru) i.e. l'histoire sociale du Canada à travers 3 000 articles et 5 000 photographies. Ce cédérom est muni d'un index ainsi que d'un outil de recherche.

460 mégaoctets

Histoire populaire du Québec – Des origines à 1960

Le cédérom *Histoire populaire du Québec* vous offre l'intégrale des quatre tomes de Jacques Lacoursière déjà parus aux Éditions du Septentrion, ainsi que des fascicules thématiques de *Nos Racines*. Ce contenu textuel de plus de 2 000 pages est enrichi de cartes numériques et d'entrevues et commentaires d'historiens. L'information est indexée par thèmes, personnages, lieux et sites et on y a accès grâce à un logiciel de navigation interactif.

580 mégaoctets

Cap-aux-Diamants

Recueil de tous les numéros réguliers et hors série (textes et illustrations) de la prestigieuse revue Cap-aux-Diamants depuis 1985 jusqu'à 1995 (il existe peut-être une version plus récente incluant les numéros parus après 1995). Fonctionne avec le logiciel de consultation de documents électroniques Casablanca : outils de recherche ainsi que de nombreux index.

343 mégaoctets

René Lévesque Images, textes et paroles

Ce cédérom contient plus de 200 pages de présentation regroupées dans 13 promenades thématiques incluant : 2 000 pages de textes écrits par René Lévesque, 700 photos et manuscrits, 60 minutes d'archives sonores, 30 minutes d'archives visuelles (animation vidéo), 1 000 notes biographiques contextuelles et 400 événements présents dans la chronologie.

665 mégaoctets

La technologie de l'informatique évolue si rapidement qu'il serait maintenant possible de regrouper toute l'information contenue dans ces cédéroms sur un seul DVD (1 face, 1 couche).

Le lecteur aura compris que la liste qui précède est loin d'être exhaustive. Nous avons volontairement omis tous les cédéroms destinés à l'enseignement de l'histoire ainsi que ceux qui, après examen, nous ont semblé sans intérêt (e.g. *Le Canada en images* produit par l'ONF). Vous êtes priés de nous faire part de l'existence de tout matériel susceptible d'élargir cette liste.

Bonne recherche!

Gaétan Bourdages